

3. Procès-verbal – CÉ du 14 mars 2022

[Résolution 2022-06-20 \(CÉ-33\)](#)

Au point 7.2 des corrections de grammaire ont été apportées (Activité**S** connue**S**).

➤ Il est proposé par : Madame Mélissa Bisailon

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 14 mars soit adopté avec la correction de fautes orthographiques glissées dans le texte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Période de questions du public

Aucune

5. Ressources éducatives

5.1 Remplacement en orthopédagogie au 1er cycle et au préscolaire (absence indéterminée);

Mme Valérie Lebel remplacera Mme Valérie Letellier comme orthopédagogue du préscolaire, du 1^{er} cycle et des élèves 3^{ème} année. Ce remplacement est pour une période indéterminée.

5.2 Calendrier scolaire 2022-2023;

M. Jean présente le calendrier scolaire 2022-2023 du centre de services scolaire des Hautes-Rivières. Il y aura 18 journées pédagogiques centre de services et 2 journées pédagogiques école (le 16 décembre 2022 et le 16 juin 2023) pour un total de 20 journées pédagogiques.

[Résolution 2022-06-20\(CÉ-34\)](#)

➤ Il est proposé par : Madame Valérie Luneau et résolu :

QUE le calendrier scolaire 2022-2023 soit approuvé tel que déposé.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 Planification des frais chargés aux parents et les listes des effets scolaires et des cahiers d'exercices (possibilité du dépôt des effets scolaires au préscolaire et passe-partout pour approbation).

Les listes scolaires seront présentées au conseil d'établissement lors de la séance du mois de juin 2022. Les listes respecteront les critères déterminés par le conseil d'établissement de l'année 2020-2021. Coût maximum au préscolaire et au 1^{er} cycle de 85,00\$ et de 95,00\$ au 2^e et 3^e cycle.

[Résolution 2022-03-14 \(CÉ-35\)](#)

M. Jean présente les listes scolaires du préscolaire et de passe-partout (4 ans) pour la prochaine année scolaire.

- Il est proposé par : Mme Annie Boulerice pour la liste scolaire de passe-partout (4 ans) et Mme Sophie Dussault pour la liste scolaire au préscolaire;

QUE les listes de ces niveaux soient adoptées tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Vie scolaire

6.1 Activité connue jusqu'à présent (approbation art. 87) (document séance tenante)

M. Jean dépose et présente le calendrier des sorties scolaires des mois de mai et de juin 2022 pour l'ensemble de l'école. M. Jean explique qu'il y aura 3 activités qui seront couvertes par le fonds à destination spéciale.

[Résolution 2022-03-14 \(CÉ-36\)](#)

- Il est proposé par : Mme Annie Boulerice;

QUE les membres du CÉ approuvent les sorties et activités scolaires de la fin d'année 2021-2022.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Consultation annuelle des élèves (questionnaire);

Les repas seront à revoir avec la direction et la responsable de la Carambole afin de s'assurer de respecter les exigences.

6.3 Renouvellement du contrat pour les photos scolaires 2022-2023 (prise de décision);

M. Jean explique que la compagnie La Boîte Blanche n'offre pas de contrat de 2 ou 3 ans avec des prix de fidélité. Les prix sont concurrentiels. La prise de la photo scolaire va s'effectuer le lundi 24 octobre 2022.

[Résolution 2022-03-14 \(CÉ-37\)](#)

- Il est proposé par : Mme Marie-Hélène Courchesne;

QUE les membres du CÉ approuvent l'octroi du contrat de la photo scolaire à la compagnie la Boîte Blanche.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 Renouvellement du code de vie de l'école (approbation);

M. Jean fait une présentation du document Code de vie pour la prochaine année scolaire avec le fonctionnement des infractions mineures et des infractions majeures. Le nouveau code de vie parle des comportements attendus et des responsabilités des élèves.

Les manquements mineurs seront gérés à l'école et par les intervenants de l'école alors que les manquements majeurs seront comptabilisés dans l'agenda de l'élève.

[Résolution 2022-03-14 \(CÉ-38\)](#)

- Il est proposé par : M Marc-André Gauthier;

QUE les membres du CÉ approuvent le nouveau code de vie de l'école Napoléon-Bourassa qui sera en vigueur officiellement à la rentrée scolaire 2022-2023.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6.5 Dépôt du document de travail du plan de lutte contre intimidation/violence (pour approbation en juin 2022).

M. Jean fait une présentation du document de travail concernant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Il y a des commentaires des membres du CÉ afin d'effectuer des corrections dans le document de travail. Le plan de lutte sera déposé en réunion statutaire de mai aux enseignants pour son approbation. Le document sera par la suite déposé officiellement pour son approbation au CÉ de juin 2022.

7. Mot de la représentante au comité des parents

Les membres sont informés de la rencontre de la FCPQ du 18 mai 2022

8. Mot de la représentante de la communauté

Rien à ce point.

9. Mot de la représentante des enseignants/enseignantes

Le mois de mai : On bouge (feuille des prof d'éduc) et activités à venir en mai et juin 2022

10. Mot de l'OPP

Rencontre le 3 mai 2022

11. Mot de la représentante du service de garde

L'inscription au SDG 2022-2023 :

- 160 élèves présentement inscrits pour une plage de 3, 4 ou 5 jours/semaine.
- Il y a 20 élèves qui sont inscrits au SDG à l'heure du dîner.

La semaine du SDG se déroule du 9 au 13 mai 2022. Un courriel sera envoyé aux membres du CÉ pour ajouter un règlement dans la régie du SDG concernant les retards des parents au service de garde (dépasser 18h00 pour venir chercher son enfant).

Mme Annie Boulerice présente le projet de « dodo à l'école » des élèves de 6^e année qui fréquentent le SDG. L'activité aura lieu le vendredi 27 mai 2022.

[Résolution 2022-03-14 \(CÉ-39\)](#)

- Il est proposé par : Mme Julie Péloquin;

QUE les membres du CÉ adoptent le projet de dodo à l'école du SDG pour les élèves de 6^{ème} année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Correspondance reçue

Rien.

13. Varia

Rien.

15. Date et heure de la prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra le 20 juin à 18h30.

16. Levée de la séance

[Résolution 2022-03-14 \(CÉ-40\)](#)

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités,

- Il est proposé par Madame Annie Boulerice, et résolu :

QUE la séance soit levée à 20h37.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente du CÉ

La direction